



Commune de Chevilly

Chevilly, le 4 mai 2021

Préavis Municipal N° 02/21 La gestion et les comptes durant l'année 2021

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis demande l'approbation du rapport de gestion et l'acceptation des comptes de la commune pour l'année 2020 par le Conseil Général.

Les comptes 2020 se clôturent avec un excédent de revenus de Frs 4'558.08 après amortissements. Le budget établi pour l'année en question prévoyait un excédent de charges de Frs 6'589.00. Notre principale source de revenu sont les impôts. Ceux-ci sont en diminution par rapport à 2019 de Frs 47'624.12, cependant 2019 avait été une année exceptionnelle dû à des prestations en capital. Si l'on compare avec 2018, nous avons une augmentation de Frs 115'499.74. Mais n'oublions pas que 2020 est la dernière année au taux de 74%, dès 2021 le taux passera à 72.50%. Du fait de la baisse des rentrées fiscales, la valeur de notre point d'impôt a diminué pour se chiffrer à 11'839 contre 12'633 pour 2019 ce qui provoque une diminution de l'alimentation du fonds de péréquation de Frs 17'593.00 et une augmentation du retour du fonds de population & solidarité de Frs 24'907.00. La diminution de la valeur du point d'impôt engendre également une baisse de Frs 2'793.00 de la réforme policière et de Frs 19'071.00 de la cohésion sociale.

Nous avons procédé aux amortissements obligatoires habituels pour un total de Frs 55.415.00. Nous avons pu faire des amortissements extraordinaires pour un total de Frs 67'750.00 : drainage chambre des réducteurs de pression rues Raisinée-Eglise Frs 30'000, réhabilitation de l'ancien abattoir en centre culturel Frs 30'000.00 et véhicule utilitaire Dacia Dokker Frs 7'750.00.

Nous avons une marge d'autofinancement de Frs 141'062.18, en augmentation par rapport à 2019 de Frs 31'290.56.

Le plafond d'endettement pour 2016-2021 se monte à Frs 3'000'000.00. Les cautionnements représentent Frs 984'210.50 (ASI7, AIPCV), les emprunts pour Frs 640'000.00, soit un total de Frs 1'624'210.50. Nous disposons d'un solde de Frs 1'375'789.50.

La taxe déchets ainsi que la ristourne sur les sacs de Valorsa couvrent le 82.59 % (minimum admis 70 %) Ce taux est en légère augmentation par rapport à 2019 (74.56 %).

La commune a effectué les travaux d'entretien suivants :

Forêts 32.318 : nouvelle passerelle à la Tine Frs 18'152.00, La Sarraz a participé solidairement pour un montant de Frs 2'500.00 suite à un prix reçu de Suisse Rando.

Bâtiments 35.314 : pose d'un parquet à l'appartement du 1^{er} (moquette) Frs 14'244.00 et réfection pavés & enrobé devant la grande salle Frs 8'254.00

Mobiliers, matériels & machines dans bâtiments 35.315 : changement du lave-vaisselle, cuisinière & plan de cuisson appartement du 1^{er} Frs 3'947.00 et lave-linge & séchoir Frs 2'468.85
Routes 43.314 : curage des collecteurs rue des Fontaines Frs 7'202.00, réfection de grilles & enrobé Frs 5'584.00

Le coût de la nouvelle ligne de bus 10.760 est de Frs 12'621.65 et le coût des frais de déneigement de la route Chevilly-Moiry par MBC Frs 4'937.00 pour un total de Frs 17'558.65 au lieu de Frs 31'419.50 en 2019 pour le bus intercommunal. Mais attention la neige et le gel ont été rare cette année !

Nous avons pu verser sur le fonds de réserve affecté au réseau d'eau & réservoir no. 9280.81 Frs 20'154.00 en prévision de la 2^{ème} étape des travaux d'alimentation en eau potable dans le village et la pose de compteurs.

Le fonds Marguerite Lugeon no. 9282.03 a diminué de Frs 12'029.40 (rbt + intérêts compris) pour se solder à Frs 161'886.15.

Conformément à l'article 35b du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, les comptes 2020 ont été examinés les 27 et 28 avril 2021 par la fiduciaire GiReFid, Girardet Fiduciaire Révision à Cossonay.

GiReFid a délivré son rapport en mentionnant qu'ils n'ont pas rencontré d'élément leur permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes au dit règlement.

La Municipalité a adopté ces comptes lors de sa séance du 19 avril 2021.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

- Vu le préavis no 02/21 de la Municipalité sur la gestion et les comptes durant l'année 2020,
- Oûi le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Le Conseil Général de Chevilly décide :

1. D'approuver les comptes communaux de l'année 2020 tels qu'ils vous sont présentés avec un bénéfice de Frs 4'558.08

POUR LA MUNICIPALITE

Le Syndic,  La Secrétaire, 

 The seal is circular with the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'CHEVILLY-MOIRY' at the bottom. Inside the seal is a coat of arms featuring a shield with a cross, a crown on top, and the motto 'LIBERTÉ ET PATRIE' on a ribbon below. The words 'CANTON DE CHEVILLY-MOIRY' are written around the inner edge of the seal.

Jean-François Braissant Gabrielle Briand

Délégué de la Municipalité : M. Jean-François Braissant, syndic
Annexes : comptes et rapport de gestion 2020